



# Déclaration des Unions Départementales de la Seine-Saint-Denis

## Pouvoir d'achat Les Unions Départementales appellent à des mobilisations communes

La question du pouvoir d'achat est une préoccupation forte des salariés du privé et du public de Seine-Saint-Denis comme dans ce pays. Le gouvernement et le patronat n'y apportent aucune réponse satisfaisante.

Dans les fonctions publiques, la journée du 24 janvier pour la revalorisation des salaires a montré la détermination des fonctionnaires avec leurs organisations pour obtenir le maintien de leur pouvoir d'achat et à construire pour l'avenir un système de revalorisation durable et juste.

Dans le privé, les Unions Départementales entendent agir ensemble pour parvenir au déblocage et à la relance des négociations salariales, elles entendent poursuivre leur action pour obtenir des contreparties salariales à l'allègement des cotisations sociales dont bénéficient les entreprises.

Par ailleurs, elles réaffirment leur désaccord sur la politique de gouvernement qui oppose temps de travail et pouvoir d'achat. La majoration des heures supplémentaires et la monétarisation prévue des congés, RTT et CET creusent les inégalités entre les salariés sans apporter de réponse satisfaisante aux problèmes d'emploi et de pouvoir d'achat.

Les Unions Départementales appellent leurs structures professionnelles et locales à se rencontrer. L'objectif est de mettre en œuvre en février, toutes les formes de mobilisation et d'action nécessaires à l'expression des salariés du privé en direction de leurs employeurs.

Bobigny, le 5 février 2008